

## CONSEIL MUNICIPAL du 22 février 2021

Monsieur le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour leur présence.

La situation reste difficile et compliquée à gérer car les réunions et commissions sont réduites au minimum tant que nous sommes sous la contrainte des mesures sanitaires Covid-19.

Il remercie les membres de la Commission fêtes et cérémonies pour leur implication dans la confection des cadeaux en remplacement de la fête de Noël. Les aînés ont fortement apprécié cette action et nous avons eu d'excellents retours.

Il remercie également les membres du Conseil qui se sont investis pour aider dans les démarches de l'accès à la vaccination aux habitants qui en ont fait la demande : ainsi, en partenariat avec la Mairie d'Altkirch, 14 Durmenachois ont bénéficié de cet accompagnement.

### Affaires financières

#### Comptes administratif et de gestion de l'exercice 2020

L'ensemble du conseil a approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ainsi que le compte de gestion de l'exercice 2020.

#### Tarifs des services de la commune

Le conseil municipal a procédé à la réévaluation des tarifs municipaux. Ceux-ci sont consultables en mairie.

#### Subventions 2021 aux associations

Monsieur le maire communique les différentes subventions versées aux associations en 2020 sur présentation d'un compte-rendu de leurs assemblées générales respectives, et propose de les reconduire en 2021

#### Locations du Foyer Saint-Georges aux Associations du village

Le Foyer Saint-Georges sera loué gratuitement aux Associations du village, deux fois dans l'année dans le cadre de leurs activités (soirées dansantes, repas associatifs, foires), à l'exclusion des réunions et Assemblées générales. Dans tous les cas, réserver le foyer au moins un mois avant la date de la manifestation, compléter la fiche de réservation et transmettre la copie de l'assurance .

Le Foyer Saint-Georges sera aussi mis à disposition gratuitement à l'occasion du BOL DE RIZ organisé par la Catéchèse, le Vendredi Saint 02 avril 2021.

Sa location sera gratuite également pour la Communauté des Communes Sundgau, le jeudi 11 février 2021 et les samedis 09 et 30 octobre 2021 pour le Relais Assistantes Maternelles.

#### Subvention Foyer Paroissial de Waldighoffen.

Le président du Conseil de Fabrique, M. Jean-Luc Laborde a adressé aux six Paroisses une demande d'aide pour la rénovation du foyer paroissial de Waldighoffen. L'ensemble des Communes concernées se réunira le 26 février 2021 à 18 h en mairie de Steinsoultz afin de prendre une décision commune.

### Affaires forestières

#### Programme d'actions pour 2021

Le Conseil Municipal décide de la réalisation du programme d'actions pour l'année 2021 de la forêt communale de Durmenach établi par l'Office National des Forêts pour un montant de 5 920.00 € HT. Il s'agit des travaux de plantation/régénération, des travaux sylvicoles, des travaux de protection contre les dégâts de gibier et de travaux divers du programme d'actions.

## Vente des lots sur pieds et des stères 2021

Les tarifs 2021 pour la vente des lots sur pieds et des stères sont les suivants :

Bois sur pied et charbonnette (moyenne)	15 € à 17 € HT le m3.
Stères (feuillis divers)	45 € HT le stère
Bil (hêtre)	32 € à 36 € le m3.
Fonds de coupe	sur estimation.



## Divers

Nous attendons la réponse au courrier adressé à la Fédération Départementale des Chasseurs du Haut-Rhin le 04 février 2021 pour demander une augmentation du plan de chasse 2021-2022 d'un brocard et de deux chevrettes afin de maîtriser les dégâts importants du gibier sur les nouvelles plantations.

## Affaires d'urbanisme

### Vente de la Maison DEMANGE

Un promesse de vente a été signée avec M. Julien JUTEAU et Mme Lucie VOISIN pour un montant de 157 500.00 € (les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur).

### Dossiers - Budget 2021

Les dossiers à inscrire au budget 2021 sont :

Le remplacement des gouttières de la Mairie - Les travaux au Stade - L'extension du columbarium - Le remplacement des bacs à fleurs - La sécurisation de l'informatique de la Mairie - L'achat de la remorque - Le Carrefour rue de l'III/rue de l'Eglise - La rénovation du sol du Foyer - L'éclairage public - Les volets roulants de la mairie - La rénovation de l'Eglise.

### PLUi

La Préfecture du Haut-Rhin par courrier du 31 décembre 2020, informe la Commune qu'à compter du 01 janvier 2021 et jusqu'à l'approbation de PLUi, c'est le règlement national d'urbanisme qui s'appliquera sur le territoire communal. Monsieur le Maire reste compétent en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme, mais l'avis conforme du préfet sera requis préalablement à toute décision sur les permis et les déclarations préalables.

Afin de reprendre l'élaboration du PLUi de l'ex CCIG, Monsieur Thibaud DEBONN, urbaniste spécialisé, a transmis un questionnaire que le Conseil Municipal a complété lors de la séance.

### Projet d'agglomération de Bâle programme de 4<sup>e</sup> génération

L'association AggloBasel porte un projet de développement pour l'agglomération tri nationale de Bâle, appelé AggloProgrammBasel. Celui-ci est fondé sur une vision d'avenir à l'horizon 2040, définissant les progrès à accomplir en matière d'urbanisation, de mobilité et de qualité des paysages. La vision 2040 définit une stratégie territoriale et des mesures à un soutien de la Confédération helvétique pour toutes les communes éligibles.

Le projet d'agglomération est en effet soumis tous les quatre ans à la Confédération helvétique pour être cofinancé. Le gouvernement fédéral contribue à hauteur de 30 à 50 % des coûts d'investissement des projets éligibles et finance également des projets transfrontaliers.

Monsieur le Maire de Durmenach propose d'inscrire le projet « Elargissement des trottoirs de la rue de Ferrette, de la rue du Château et de la rue du Chemin de Fer » au programme de 4<sup>ème</sup> génération de l'AggloBasel. Ce projet est à réaliser entre 2024 et 2027.

### Carrefour rue de l'III – rue de l'Eglise - Demande de Subventions

Le projet de modification du Carrefour de la rue de l'III/rue de l'Eglise s'élève à 11 000.00 € HT. Il est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Collectivité européenne d'Alsace au titre des aides du programme « Amendes de Police ». Le Conseil Municipal approuve le plan de financement prévisionnel suivant :

#### FINANCEMENT PRÉVISIONNEL MONTANTS

Fonds Propres	7 700.00 €
Collectivité européenne d'Alsace - CeA	3 300.00 €
TOTAL HT	11 000.00 €

Le début des travaux est prévu en septembre 2021 et la fin des travaux en décembre 2021.

## Rue des Vignes

Trois foyers de la rue des Vignes sont intéressés par le branchement au réseau gaz. Un devis quantitatif a été réalisé par la société CAD de Ribeauvillé. Le syndicat d'électricité viendra également sur place pour l'évaluation et le subventionnement des travaux d'enfouissements des réseaux basse tension.

## Permis d'aménager rue du Chemin de fer

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à Madame Isabelle EHRHARD/BURGER pour la réalisation d'un accès et le passage des réseaux depuis la parcelle n° 117 sur la parcelle N° 113 vers la RD 9bis dont la commune est propriétaire, mais demande à ce que le profil du terrain ne soit en rien impacté et qu'un acte notarié soit établi.

## Restauration de l'Eglise paroissiale Saint-Georges - Demande de Subventions

Le projet de la restauration de l'église paroissiale Saint-Georges dont le coût prévisionnel s'élève à 559 755 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2021, une aide de la part du Conseil Régional, de la Collectivité européenne d'Alsace et une souscription auprès de la Fondation du patrimoine. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

### FINANCEMENT PRÉVISIONNEL MONTANTS

Emprunts	1	54 955.00 €
Etat - DETR 2021		262 800.00 €
Collectivité européenne d'Alsace - CeA		30 000.00 €
Conseil Régional		100 000.00 €
Fondation du Patrimoine		12 000.00 €
TOTAL HT.		559 755.00 €



Le début des travaux est prévu pour octobre 2021 et la fin des travaux pour le 31 décembre 2022.

## Affaires générales

### Constitution d'une commission communale de recrutement du personnel communal

Président : M. Dominique SPRINGINSFELD

Membres : M. François FERNANDEZ, M. Jean-Marie EGLIN,  
Mme Stéphanie DIETRICH, Mme Véronique ZUNDEL

### Appartements Communaux – Changement de locataire - Logement n°1

Après le départ de Monsieur Jérôme VETTER le logement sera loué à Mme Khedidja ALLIOUI à compter du 1er avril 2021.

## Divers

### Service Départemental Incendie Secours

La contribution de la Commune de Durmenach au budget du SDIS pour l'année 2021 s'élève à 17 777.31 €. Cette contribution est prise en charge par la Communauté de Communes Sundgau.

### Sacs de Collecte des Ordures Ménagères

Une facture d'ordures ménagères est demandée lors de la première demande des sacs de collecte, afin de vérifier l'inscription des usagers à la CCS mais également à la Commune.

### Syndicat mixte de l'III

La réunion de la 1<sup>ère</sup> section a eu lieu le mardi 23 février 2021 au Foyer Communal de Durmenach après la visite du chantier de la passe à poissons sur le seuil du moulin rue de Bouxwiller.



## Déchets verts

Les horaires d'ouverture de l'aire de déchets verts, à compter du 13 mars 2021, sont :

**le mercredi et le samedi de 8h30 à 16h30.**

Nous rappelons à l'ensemble des citoyens qu'il est **formellement interdit d'incinérer ses déchets** sous peine de verbalisation.

Après en avoir fait soigneusement le tri, sortez vos déchets pour la collecte, cette dernière permettant de traiter absolument tous les détritux de toutes natures.

Respectez votre voisinage !



Près d'une vingtaine de passionnés d'arboriculture ont pris part ce samedi 6 mars au cours de taille proposé par l'association des arboriculteurs et bouilleurs de cru du Haut-Sundgau.



La Mairie se pare de ses nouvelles gouttières.

